

pour répondre à la demande de création d'emplois d'aujourd'hui et pendant des années à venir. Comme il est démontré ci-dessous, la bioéconomie est concrète et elle est en croissance.

Figure 1 : Principaux secteurs économiques du Canada

Pétrole et gaz TIC bioéconomie Automobile Aérospatial

Valeurs du graphique :

163,9 126,3 86,5 61,5 14,0

Figure 2 : Croissance indexée dans le PIB

PIB relatif à la biotechnologie
PIB national

Si le Canada harnache pleinement son potentiel en matière de bioéconomie, il pourra devenir la principale bioéconomie mondiale au cours de la prochaine décennie. L'atteinte du niveau des États-Unis de 8,1 % entraînerait la création de 280 000 emplois au Canada.

LES SOCIÉTÉS DE BIOTECHNOLOGIE AU CANADA ONT BESOIN DE L'ACCÈS AU CAPITAL DE RISQUE

D'après les spécialistes mondiaux de l'industrie, les sociétés de biotechnologie doivent attirer de 1 à 1,5 milliard de dollars en nouveaux investissements annuellement pour soutenir l'élaboration actuelle de produits et les processus¹.

Puisque presque 600 sociétés novatrices de biotechnologie situées ici au Canada composent un réseau national de découverte et de développement, l'industrie canadienne de la biotechnologie est un catalyseur de notre santé économique à long terme dans toutes les régions du pays. La figure qui suit illustre l'activité à l'échelle du pays dans la perspective d'une croissance renouvelée, grâce aux trois mesures recommandées.

Figure 3 : Répartition provinciale de la bioéconomie au Canada

Québec	21,3 milliards de dollars
Nouveau-Brunswick	1,2 milliard de dollars
Ontario	34,9 milliards de dollars
Île-du-Prince-Édouard	0,5 milliard de dollars
Terre-Neuve	0,9 milliard de dollars
Nouvelle-Écosse	2,2 milliards de dollars

¹ Burrill & Company.

Saskatchewan	3,3 milliards de dollars
Manitoba	3,5 milliards de dollars
Colombie-Britannique	7,9 milliards de dollars
Alberta	8,8 milliards de dollars

Composantes économiques de la bioéconomie au Canada

Santé	54 milliards de dollars
Industrie	20 milliards de dollars
Agriculture	11 milliards de dollars

L'industrie de la biotechnologie est responsable de 11 % de toutes les dépenses des entreprises pour la recherche-développement (DERD) au Canada². Nous estimons que l'industrie de la biotechnologie au Canada représente une valeur DERD/PIB de 2,2 %, plus de deux fois la valeur accumulée des DERD/PIB de l'ensemble de l'économie canadienne³.

L'accès au capital reste le principal défi à relever pour cette industrie que cherche à apporter de nouvelles technologies dans le marché mondial. La longueur et la profondeur uniques du processus d'élaboration des produits de biotechnologie se démarquent par rapport à des douzaines d'autres technologies novatrices. En effet, ces technologies prennent de 7 à 10 ans à mettre au point et doivent être soumis initialement aux dédales de la réglementation. Compte tenu de la durée de la période de mise au point, du haut niveau de risque qui accompagne la découverte scientifique et des meilleures mesures d'encouragement à investir dans d'autres domaines comme celui des ressources, les investisseurs traditionnels hésitent à adopter cette industrie. De plus, étant donné le manque de capitaux de risque au Canada, les sociétés se tournent vers le marché mondial pour investir ou vers les possibilités d'externalisation des licences.

D'après la prévision Pricewaterhouse Coopers Life Sciences Forecast publiée récemment, les sociétés cherchent à obtenir en moyenne 10 millions de dollars dans leur prochaine ronde de financement⁴.

PREMIÈRE MESURE : Permettre la formation de capital de risque pour les dépenses nationales : Élargir le programme d'actions accréditatives aux petites sociétés de bioéconomie au Canada.

Depuis son lancement il y a plus de 50 ans, le Programme des actions accréditatives (PAC) a apporté de façon constante des rendements positifs au gouvernement du Canada, à notre économie nationale et à notre mode de vie. Autrement dit, ce programme a fait du Canada la première destination pour :

- l'exploration, l'exploitation et la commercialisation des produits minéraux;

² Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2009.

³ BIOTEDCanada Research Services.

⁴ Canadian Life Sciences Industry Forecast 2011. PricewaterhouseCooper LLP.

- les exportations de minéraux métallifères et de produits connexes dans le monde;
- le financement des actions du secteur des ressources;
- l'attrait des meilleurs talents en gestion des ressources.

Le programme PAC est une mesure d'encouragement fondée sur le marché qui optimise les marchés de capitaux pour créer un nouveau capital de risque pour les projets de ressource à risque élevé qui ont le potentiel de donner des résultats positifs exceptionnels. Comme on le constate dans le budget fédéral de 2010 du gouvernement dans lequel il a été élargi à certains domaines du secteur de la biotechnologie de l'énergie renouvelable, le programme peut optimiser l'investissement du secteur privé dans les entreprises biotechnologiques, en faisant bénéficier le Canada. Étant donné les nombreuses similitudes avec le secteur minier secondaire sur le plan du risque d'entreprise et du développement, le secteur des petites sociétés biotechnologiques est le premier candidat de choix pour les actions accréditives.

Si les petites sociétés de biotechnologie étaient autorisées à émettre des actions accréditives, cela stimulerait les investissements en recherche, la création d'emplois et la commercialisation de produits et services de haute technologie au Canada. À titre de première estimation, l'élargissement du programme PAC à l'industrie biotechnologique devrait engendrer près d'un milliard de dollars en production brute et créer près de 8 000 nouveaux emplois bien rémunérés à court terme.

Effet de l'élargissement des actions accréditives à l'industrie biotechnologique du Canada⁵ :

	Direct	Indirect	Provoqué	Effet total
Production brute (en millions de dollars)	411,4	366,9	189,0	967,3
Valeur ajoutée (PIB en millions de dollars)	246,1	158,4	153,6	558,1
Traitements et salaires (en millions de dollars)	201,8	69,1	65,8	336,8
Emploi (équivalents temps plein)	4 420	1 442	2 082	7 944
Taxes gouvernementales (en millions de dollars)	44,9	13,1	22,8	80,8

Estimation du coût de la première mesure : 119 millions de dollars annuellement pour le gouvernement fédéral (64 millions de dollars pour les provinces)

DEUXIÈME MESURE : Améliorer la compétitivité mondiale pour tous les emplois nationaux en R-D :

Retirer la restriction aux sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC) dans le programme du crédit d'impôt en ce qui concerne la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE).

Le programme de crédit d'impôt RS&DE reste la seule mesure d'encouragement fiscal qui permette aux sociétés de notre industrie d'investir dans des emplois ici. De plus, les crédits remboursables du programme RS&DE ne sont disponibles qu'aux SPCC - de nombreuses sociétés ne sont pas admissibles ou ne profitent pas des crédits remboursables. La vaste majorité des sociétés de l'industrie de la

⁵ Economic Impact of Flow-Through Shares in Canada's Biotechnology Industry. PricewaterhouseCoopers LLP. 14 septembre 2010

biotechnologie du Canada sont de petites sociétés précommerciales ayant peu de flux de trésorerie; ces sociétés comptent sur le capital de risque pour commercialiser leurs premières technologies. Dans le marché de la technologie concurrentiel d'aujourd'hui, les petites sociétés de biotechnologie ne se préoccupent pas seulement de la prochaine ronde de financement des marchés intérieurs privés, mais aussi celui des marchés publics et des investisseurs étrangers. Toutefois, la restriction aux SPCC des crédits d'impôt remboursables pour la RS&DE décourage les petites entreprises de notre industrie d'aller chercher des capitaux de ces deux sources vitales de capital et par conséquent, crée un désavantage concurrentiel distinct pour les sociétés novatrices dont les activités se tiennent au Canada.

La valeur du programme RS&DE a été démontrée dans plusieurs rapports du gouvernement, de l'industrie et du milieu universitaire; même le ministère des Finances a calculé que pour chaque dollar dépensé dans le programme, un gain économique brut de 1,11 \$ est réalisé. Les crédits remboursables peuvent apporter un financement important pour soutenir les emplois en recherche et aider les propriétaires à maintenir leurs activités de recherche au Canada.

Dans un contexte où d'autres nations ont remodelé leurs mesures d'encouragement économique en réaction à la récente récession économique à compter de 2008, beaucoup de pays ont accru leur capacité d'être concurrentiels pour obtenir des investissements au moyen de leurs programmes respectifs de crédit d'impôt pour la R-D - voir ci-dessous. Le Canada a perdu son statut de « meilleur au monde » en matière de crédits d'impôt pour la recherche s'appliquant aux nouvelles sociétés de recherche.

Il est important de souligner que nous ne recommandons pas des augmentations des limites du capital imposable et du revenu imposable pour la RS&DE. Le retrait de la restriction aux SPCC n'aura pas de répercussions sur les grandes entreprises commerciales. Notre recommandation se fonde sur la prémisse selon laquelle les petites technologies technologiques non-SPCC sont terriblement désavantagées simplement à cause de leur structure de propriété, même si elles peuvent et doivent investir en R-D au Canada.

Mesures d'encouragement mondiales en R-D dans les principales nations industrialisées :

	Type de programme	Description	Restriction en matière de propriété*
Australie	Crédit d'impôt	Crédit d'impôt remboursable de 45 % sans plafond de dépense.	Non
France	Crédit d'impôt	Crédit d'impôt remboursable de 30 % pour les PME qui dépensent jusqu'à 100 millions d'euros. Les nouvelles firmes recevront un crédit d'impôt de 50 % la première année et de 40 % la deuxième année.	Non
Israël	Programme de subvention	Il couvre jusqu'à 75 % des dépenses	Non

		en R-D pour les industries suivantes : produits pharmaceutiques, élaboration de logiciels, automobiles, énergie, services publics.	
Japon	Crédit d'impôt	Douze pour cent du total des dépenses en R-D pour les PME; 8-10 % pour les grandes sociétés.	Non
Royaume-Uni	Crédit d'impôt	Vingt-cinq pour cent des dépenses en R-D, soit une superdéduction de 200 % pour les PME; superdéduction de 130 % pour les grandes sociétés.	Non
États-Unis	Crédit d'impôt	Crédit d'impôt (ou subvention) remboursable de 50 % pour les projets d'élaboration de médicaments thérapeutiques.	Non

*indique s'il existe une restriction à la propriété étrangère quant à l'admissibilité des PME aux crédits d'impôt

Estimation du coût de la deuxième mesure : 74 millions de dollars annuellement.

TROISIÈME MESURE : Poursuivre le financement fédéral des vaccins pour réaliser des économies en matière de soins de santé : Investir dans de nouveaux vaccins qui permettent de prodiguer des soins de classe mondiale et de réaliser des économies dans notre système de soins de santé.

Durant les 50 dernières années, l'immunisation a sauvé plus de vies au Canada que toute autre intervention sanitaire et elle est généralement reconnue comme l'un des meilleurs investissements sanitaires. En 2008, les vaccins représentaient moins de 0,3 % des dépenses nationales en soins de santé.

De nouveaux vaccins novateurs approuvés par Santé Canada et recommandés par le Comité consultatif national de l'immunisation n'arrivent pas jusqu'aux Canadiens. Sans un financement fédéral soutenu, ces vaccins et les douzaines d'autres en voie d'être élaborés ne seront pas disponibles aux Canadiens parce qu'ils ne font pas encore partie des programmes d'immunisation financés par les gouvernements. Il existe un risque réel de retourner à la situation de la fin des années 1990, époque où les disparités entre les administrations ont entraîné un accès inéquitable aux vaccins contre les maladies évitables. Cela a créé une dépense additionnelle à même nos fonds consacrés au système de santé et cette situation est à risque élevé de se répéter.

La disponibilité de fonds fédéraux pour financer les vaccins a une influence positive sur le tarif de l'immunisation; un financement stable favorise la stabilité du soutien provincial et encourage l'innovation dans les nouvelles technologies immunologiques. Nous recommandons de renouveler le Fonds national fiduciaire d'immunisation en créant un fonds permanent pour les vaccins nouvellement

recommandés. Les nouveaux vaccins excitants dans le marché et ceux qui seront élaborés dans un avenir rapproché comprennent les vaccins qui assurent une protection contre : la méningite, la pneumonie, la diarrhée causée par le rotavirus, l'herpès, l'hépatite C, la malaria, le SIDA, la tuberculose pulmonaire, les cancers et les maladies dégénératives (Alzheimer). Les investissements dans les nouveaux vaccins constituent une politique publique intelligente - les vaccins constituent une solution qui répond aux demandes accrues dans le domaine de la santé et qui permettent d'améliorer les résultats en matière de santé des Canadiens.

Estimation du coût de la troisième mesure : En 2003, le gouvernement fédéral a lancé la Stratégie nationale d'immunisation (SNI) qui a permis de verser depuis lors 600 millions de dollars aux programmes d'immunisation (environ 100 millions de dollars par année, maximisant les dépenses provinciales additionnelles)

Présenté par BIOTECanada
12 août 2011